

Communiqué de presse

Paris, 9 octobre 2020

Veolia fait appel de la décision du Juge des référés du Tribunal judiciaire de Paris.

Cette décision, **qui ne remet pas en cause la propriété des actions acquises par Veolia le 6 octobre dernier**, n'a pas de fondement juridique. Les prétendues "*décisions déjà prises et annoncées publiquement par voie de presse le 30 août 2020 par Veolia et Engie*" visées par l'ordonnance n'existent pas. A cette date, seule existait une offre de Veolia à Engie. A ce jour, aux dires même du directeur général de Suez, Veolia n'est pas un actionnaire de contrôle.

Cette décision est aussi particulièrement incompréhensible car seul le management de Suez est compétent pour organiser une information-consultation de ses CSE. Cette réalité ne peut échapper à personne. Suez n'a pas engagé de procédure d'information-consultation vis-à-vis de ses instances représentatives du personnel puisque sa direction s'oppose au projet. Faire porter sur Veolia la responsabilité du défaut de l'organisation d'une telle consultation est donc parfaitement absurde puisque le Groupe n'avait manifestement pas ce pouvoir.

Veolia tient à rappeler qu'elle s'est toujours mise à disposition des dirigeants de Suez et de ses instances représentatives du personnel, et ce dès le 30 août. Il est de notoriété publique que Veolia a eu plusieurs réunions avec le management de Suez au cours des derniers jours pour présenter son projet. Veolia reste disponible pour présenter son projet aux représentants des salariés.

Parce que cette ordonnance en référé, provisoire, rendue par un juge unique, repose sur des prétendues "décisions" n'existant pas, Veolia en fait appel.

...

Le Groupe **Veolia** est la référence mondiale de la gestion optimisée des ressources. Présent sur les cinq continents avec près de 179 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, qui participent au développement durable des villes et des industries. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler.

En 2019, le Groupe Veolia a servi 98 millions d'habitants en eau potable et 67 millions en assainissement, produit près de 45 millions de mégawattheures et valorisé 50 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (*Paris Euronext : VIE*) a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires consolidé de 27,189 milliards d'euros. www.veolia.com

Contacts

Relations presse Groupe

Laurent Obadia - Sandrine Guendoul
Tel. + 33 625091425
sandrine.guendoul@veolia.com

Analystes & Investisseurs

Ronald Wasylec - Ariane de Lamaze
Tel. + 33 1 85 57 84 76 / 84 80
investor-relations@veolia.com